

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**CAP ORFEVRE 2008**

**OPTION A-B-C**

**CORRIGE TECHNOLOGIE DE SPECIALITE**

**MONTEUR EN ORFEVRIERIE**

**1 Quel est le rôle du monteur en orfèvrerie ?**

Savoir construire et assembler les pièces par brasure en respectant scrupuleusement la forme de l'objet à assembler.

**2 Les travaux de soudure et d'assemblage de pièces en Argent s'exécutent-ils de la même façon que des pièces en or ?**

Non car en raison de leur nature les métaux réagissent différemment (exemple l'Argent change brusquement de comportement lorsqu'il est chauffé)

**3 Quelles sont les précautions à prendre sur une pièce en Argent lors des travaux de brasures ?**

Ne pas soumettre les pièces à une source de chaleur directe et de ne pas effectuer un refroidissement brutal ce qui provoquerait un changement brusque du métal.

**4 Quelles sont les précautions à prendre avant de quitter un atelier ?**

Couper le gaz, débrancher tous les appareils électriques, fermer les fenêtres, éteindre les lumières.

**5 A quoi correspond le pictogramme sécurité représentant une croix de saint ANDRE ?**

A des produits irritants ou nocifs.

Groupement inter académique II		Session 2008	Code n°7 0337	
Examen et spécialité CAP Orfèvre option A, B, C				
Intitulé de l'épreuve E.2.4 b) technologie de spécialité – monteur en orfèvrerie				
Type Corrigé	Facultatif : date et heure	Durée 20 mn	Coefficient 1	N° de page / total 1/1